

AUTORISATION DE TRANSPORT D'URNE CINÉRAIRE EN DEHORS DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Je soussigné (e) (prénom et nom du demandeur)

demeurant à (adresse complète)

dûment mandatée par la famille du défunt,

ai l'honneur de solliciter, en qualité de (lien de parenté)

l'autorisation de transporter l'urne contenant les cendres de (prénom et nom du défunt)

décédé le _____ à _____

de (commune de départ)

à (commune d'arrivée)

via (poste frontière – aéroport)

par (moyen de transport)

destination de l'urne (dispersion des cendres, inhumation de l'urne, etc)

_____ date et signature

Pièces à joindre à la demande (copies) :

1 – acte de décès

2 – certificat de crémation

NB – l'urne renfermant les cendres devra être protégée par une enveloppe rigide suffisamment résistante pour supporter le transport.

Dossier à retourner :

Sous-Préfecture de Val de Briey

Bureau des sécurités et de la légalité – Pôle collectivités territoriales et réglementations

1 place du Château – 54150 VAL DE BRIEY

pref-funeraire@meurthe-et-moselle.gouv.fr